

sympathie envers une noble et utile entreprise, grâce à laquelle nous disposons d'un texte de premier ordre pour l'histoire de la Bretagne. Ce qu'en avait imprimé Dom Morice dans les 33 premières colonnes du tome II de ses *Preuves* ne suffisait qu'à nous mettre en goût. Dorénavant le manuscrit original, conservé aux archives des Basses-Pyrénées peut brûler, — malheur qui faillit arriver en 1908 — le texte, somptueusement reproduit à 415 exemplaires, défie les injures du temps et des hommes. Aucune maison bretonne d'édition n'avait encore élevé un tel monument : celui-ci, non seulement servira grandement aux investigations du passé, mais encore contribuera comme il convient à maintenir vivants dans notre province le souvenir et l'exemple d'un prince aux vertus exceptionnelles et qui, pour n'être pas né breton, n'en a pas moins profondément aimé le peuple breton. N'est-il pas singulièrement expressif et touchant en son illusion rétrospective ce témoignage que le procès nous fournit : « Communément il se dit parmi le populaire de la terre de Bretagne que les gens du duché, quand vivait ledit seigneur Charles, avaient plus grande abondance de moissons et d'autres biens et se trouvaient plus riches en biens temporels, malgré l'accablement de la guerre, qu'ils ne l'ont été après sa mort? » Tout le long de la longue enquête ainsi parle la voix du peuple.

H. WAQUET.

---

Gaston ESNAULT. — *La vie et les œuvres comiques de CLAUDE-MARIE LE LAÉ (1745-1791)*. Poèmes français : *Les Trois Bretons, l'Ouessantide*. Poème breton : *La Burlesque oraison funèbre de Michel Morin*. Edition critique d'après les manuscrits autographes inédits, commentaires et traduction. Paris, Champion, 1921, in-8° de 292 p. (t. XV de la série in-8° de *La Bretagne et les Pays celtiques*).

C'est une bien curieuse figure que celle de Claude-Marie Le Laé ; né en 1745 à Lannilis, dans le Bas-Léon, d'une famille de paysans, il devient, à 18 ans passés, élève de sixième au collège de Léon, à Saint-Pol, payant sa pension dans une ferme des environs en leçons données aux enfants du fermier ; il « saute » de cinquième et seconde, et compose pendant son

année de rhétorique, outre de nombreux vers latins, des épigrammes bretonnes, et deux poèmes français, *les Trois Bretons* et *l'Ouessantide*; avant sa sortie du collège, en 1768 ou 1769, il écrit, en vers bretons, *l'Oraison funèbre de Michel Morin*; en 1772, pendant un séjour au presbytère de Ploudalmézeau, le poème breton *Ar c'hi* (Le Chien). Venu à Rennes en 1772, il y est reçu avocat en 1773, après moins d'un an d'études, et y séjourne jusqu'en 1790, écrivant à diverses occasions des poésies françaises ou latines, pour la plupart perdues; il devient, en 1790, juge au tribunal de district à Landerneau, où il meurt en 1791.

Ce sont donc les principales de ses œuvres de collègue, de ses « Heures perdues d'un écolier de Léon », que nous donne dans ce volume G. Esnault. *Les Trois Bretons*, « conté en style de Marot », sont un poème de 300 vers de dix syllabes. C'est l'aventure plaisante de trois frères, qui ne sachant prononcer que quelques mots de français, sans les comprendre, sont sur le point d'être pendus. *L'Ouessantide*, poème héroï-comique, est encore, nous dit Le Laé, une « pièce de commande » dont le sujet lui fut donné par son régent. « Les Ouessantois étant en mer, l'Anglais tenta la prise d'Ouessant, le curé ordonna aux femmes de braquer les barrates sur le rivage, l'Anglais les prit pour des canons et se retira ». Après avoir traité le sujet en six vers, il le développa en quatre chants, dont nous n'avons que le premier, de 300 alexandrins.

Ce sont là des œuvres d'écolier, non dépourvues d'intérêt; mais la partie importante du livre de G. Esnault est le texte critique qu'il nous donne, avec traduction et commentaire, du *Michel Morin*, poème breton de plus de 1500 vers.

Le Laé a pris l'idée de son *Oraison funèbre de Michel Morin* <sup>(1)</sup> dans des brochures en prose du colportage français du commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. G. Esnault en donne, pp. 272-279 une description complète, avec les extraits correspondant au Michel Morin de Le Laé. On peut ainsi mesurer toute l'originalité de ce dernier; sans parler de la langue et de la versification, il a ajouté divers épisodes et développé ceux qu'il empruntait. « En parodiant ces oraisons funèbres boursoufflées que ne soutient pas la platitude du défunt, Le

(1) Le titre de la première édition, imprimée chez Guillmer, à Morlaix, est : *Sarmoun great var ar maro a Vikeal Morin, eus a Barrez Beau-Séjour, pronon-cet gant ar c'hure e prœsançz an asststantet.*

Laé riait du mauvais cas où se trouve Bossuet lui-même devant un mort de qualité inférieure; il riait aussi des voceros populaires où les « prêcheuses » encensent le cadavre du dernier mort de la paroisse » (p. 85). Michel Morin est le bedeau de village, le factotum, l'« omnis homo », mélange, surprenant parfois, de niaiserie et de ruse, voire de bravoure, habile à sonner les cloches, à faucher, à faire des fagots, à prendre et à accommoder lièvre ou friture, garçon aux belles manières, capable « dans une nécessité de parler au roi »; il a chassé, tout seul, un soir les vaches du cimetière, un jour les oiseaux de l'église, cherché à éteindre un incendie en crachant dessus, joué au diable un bien bon tour en prenant un bain de siège dans un bénitier, fait la leçon à deux gentilshommes qui pensaient le jouer, berné, après un beau tapage, les gens de police de la ville voisine; il trouve la mort en voulant dénicher un nid de pie : *degringolavit de brancha...*

Ce sont ces qualités et ces hauts faits que loue son curé, un curé de village trivial et prolixe, qui provoque le rire de son auditoire par ses calembours, ses saillies parfois un peu grosses, ses apostrophes véhémentes à tel ou tel de ses paroissiens, ses allusions nombreuses à des gens ou des faits connus, « un panégyriste de campagne sanguin et sincère, dit G. E., puis latiniste et épateur ».

« Que tu eusses été de condition, pauvre cher *Omnis homo* de mon cœur, et les gens pour toi ne se montraient pas aussi barbares; alors ton nom impérissable était dans les gazettes, en avant de tes comportements, en lettres, morgué, cadelées de frisettes, avec paragraphes et farauderies; or voici : par la raison que tu n'étais pas noble tu es détesté du peuple : ils ne peuvent pas apprécier quelqu'un à moins d'épée et de cocarde; voilà bien pour quelle raison on te laisse au désert, sans qu'il soit fait de toi aucune commémoration. Et pourtant, ô surprise, ton histoire est un cas des plus particuliers qu'on puisse entendre en ce bas monde.

Allons, mes Jacques-Bonh'-Bêtes-de-sommes ! montrez donc si vous êtes des hommes !... Renouvelez l'*Omnis homo* dont c'est ici le jour dévôt. — Mais voici bien d'un rire, voici bien d'une richanerie d'ânes ! Ce qui vous plaît, c'est la danse, pourceaux ! Allons, surtout, c'est la moindre des choses, taisez-vous, puisque vous ne valez pas tripette ! et faites un peu recollection sur ma septième réflexion. Vous n'avez entendu jusqu'ici, comparativement, pour encore, rien : *Novum genus potentiae* (Dieu bon ! latin récidivé !)

— Vire de bord ! Mettons à la bouline ! Perroquet ! fougue ! et tourmentin ! Guindons mât de misaine, et mât de beaupré ! — *Qui potes capere, cape*<sup>(1)</sup> ».

Mais c'est aussi par la langue que vaut l'œuvre de Le Laé : non qu'elle ne soit toute farcie de mots français, les uns, il est vrai, dus sans doute au désir du curé d'en imposer à son auditoire, mais la plupart devenus véritablement populaires, et cela, comme le remarque G. Esnault, par la faute du « snobisme ou de l'incurie des orateurs sacrés ». Mais sa langue, dit très justement G. Esnault répondant à une critique de E. Souvestre, est bien la moins « prise », la plus trouvée, spontanément causée par un fils de paysans de l'extrême bord du Bas-Léon, un garçon qui n'a ni acheté des histoires de poupiquet, ni vendu des transmutations de racines gauloises, ni pleuré sur la langue de nos pères » (p. 23). Le breton de Le Laé est en effet un breton vivant et coloré, plein de sève : les mots pittoresques abondent, et surtout l'expression des idées, et le mouvement même de la phrase décèlent un maître de la langue. On comprend le plaisir qu'y ont pris et les lettrés et les gens du peuple : le succès en effet fut très grand. Du vivant de l'auteur des copies plus ou moins exactes coururent parmi ses condisciples et ses amis, en particulier dans les presbytères du Léon. Nous avons de ce succès divers témoignages. Il faut lire dans le livre de G. Esnault, p. 17 et sq., la spirituelle « Histoire critique d'une réputation », depuis Cambry jusqu'à Souvestre, « l'un des inventeurs de ce qu'on a répandu depuis sous le nom d'esprit breton, et qui n'est souvent que la mutilation d'une âme naturellement complète », et La Villemarqué, qui « fit autour de Le Laé la conspiration du silence et du contre-sens ».

Il y a eu, de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusque vers le milieu du XIX<sup>e</sup>, diverses éditions du *Michel Morin* : chez Guilmer, Lédan, à Morlaix, chez Jollivet à Guingamp. On en trouvera la description pp. 95-99; toutes sont incomplètes et fautives, et ne donnent qu'une idée imparfaite du talent de Le Laé; les recherches persévérantes de G. Esnault, aidées par l'amabilité de M. F. Vallée, lui ont permis de donner un texte *ne varietur* d'après les sources suivantes : « 1<sup>o</sup> le *Brestad* 67, de

(1) P. 159-163, v. 545-580.

la main de Le Laé, mais au texte inachevé, et mutilé; 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> deux fragments manuscrits, le *Baziad feuillets*, le *Baziad cahier* qui reproduisent des copies du temps de l'auteur; 4<sup>o</sup> le *Brestad 17*, issu d'un archétype manuscrit de bonne origine. Je donne le pas comme de juste au *Brestad 67* <sup>(1)</sup> ».

L'édition de G. Esnault est ingénieusement disposée : au verso des pages le texte des mss.; en regard, au recto, le texte *ne varietur* qu'il propose, dans l'orthographe de l'*Emgleo ar skrivanierien* (Accord entre les écrivains bretons), et la traduction. Au bas des pages tout un appareil critique minutieux et des remarques substantielles.

La traduction d'une telle œuvre, pleine d'esprit et de sous-entendus, écrite dans une langue savoureuse, n'était pas chose facile. Je ne parle pas des mots et des passages obscurs que G. Esnault a presque toujours expliqués d'une façon heureuse. Mais cette fantaisie de lettré écrivant dans sa langue maternelle, une langue populaire, ne pouvait être traduite que par un lettré, familier à la fois avec le breton parlé du Léon et avec les divers parlars populaires français. Nul n'était mieux qualifié pour tenter cette traduction que le savant professeur du Lycée Rollin, l'auteur diligent et subtil du *Danvez Geriadur*, du *Français en Basse-Bretagne*, du « *Poilu tel qu'il se parle* ». A vrai dire cette traduction peut d'abord surprendre, et arrêter parfois. Une traduction littérale eût été le plus souvent un véritable non-sens, et G. Esnault s'en est non seulement bien gardé, mais l'a conçue d'une façon toute spéciale : « Comme je laisse au poète le soin d'amuser, je ne m'attache pas à fournir une lecture de simple délassement, mais à souligner les détails du style et les caractères du poème, et cela en exagérant les nuances de la pensée ». Il a eu recours suivant les passages « à un français peuple et vieille France, de livrets de colportage, de patois gallos ou angevins », ou « à des pédantismes », des « latinismes de luxe ». Cette exagération des nuances est manifeste; elle a été voulue, et, par suite, cette traduction est plutôt un commentaire ingénieux de Le Laé : mais je crois vraiment que le spirituel commentateur prête un peu trop à son auteur. Avouerai-je que, parfois, quelques notes explicatives eussent facilité la lecture de

(1) P. 79; v. p. 79 et sq. la description détaillée des mss.; *Brestad* désigne les mss. de la Biblioth. de Brest, *Baziad* les mss. provenant de chez l'écrivain breton Milin, de l'île de Batz.

cette « traduction ». Quelques exemples donneront une idée de la façon dont G. Esnault a rendu le texte breton.

« EXORD. — Pell amser so auditoret — abaoué mameus remerquet — er pez aso nécesser, — oll, siouaz! er ranquer melver. — Oll, oar sujet dar maro cris : — Omnis homo mortalis! Pa feilletan an auteuriou, — pa repassan an historiou, — emeus an amser tremenet, — e remerquan enno scrivet — penaos Cesar a Scipion — ..... d'o beza pautred diramailh, — o deus ranket lammet er baillh, — ha melver en despet d'ezo, — hep respect ebet d'o baro ».

*Traduction* : EXORDE. — Grande longueur de temps il y a, mes auditeurs, depuis l'heure où j'ai discerné un fait qui est inéluctable : tous, hélas, on doit mourir; tous, on est assujetti à la mort impropre : *Omnis homo mortalis!* Quand je volute les grimoires, quand je collustre les histoires qui réstent du temps passé, je discerne, là dedans consigné, comme quoi César, et Scipio, ..... tels hommes intraitables qu'ils fussent, ont dû sauter dans la baille, et mourir, en dépit qu'ils en eussent, sans respect ni demi de leur barbe (1).

« A Couèr diroll da c'hoarzin — ha! ha!... chessin! — Et Bonhomme de se débonder à fond de cuve : ha! ha!... Jésus! (2) ».

Remercions G. Esnault de nous avoir restitué de façon si parfaite cette première partie des œuvres d'un auteur qui devrait être « classique » en Bretagne, et auquel il assigne « le premier rang parmi ceux de notre langue nationale ». Espérons qu'il nous donnera sans trop tarder l'édition de *Ar c'hi*; il se sera ainsi acquis de beaux titres à la reconnaissance des Bretons; et nous ne pouvons que nous associer au vœu qu'il exprime en demandant pour cet homme d'esprit « une statue sur la place de son église, une statue et une oraison ».

P. LE ROUX.

(1) V. 1-11, 15-18, p. 104-107.

(2) V. 299-300